

## En Israël

A Jérusalem, dernier arrêt de sa tournée, M. MacEachen a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, M. Yigal Allon, ainsi qu'avec d'autres membres du gouvernement. Une délégation israélienne, a-t-on fait savoir, se rendra à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat) à Vancouver (C.-B.) en juin prochain.

A un dîner offert en son honneur la veille de son départ pour Londres, M. MacEachen a déclaré:

\* \* \* \*

“La consolidation et le développement de nos relations bilatérales avec Israël ainsi qu'avec tous les pays du Moyen-Orient constituent un élément clé de la diplomatie canadienne dans cette région. Cet objectif aurait déjà été un motif suffisant pour accepter l'aimable invitation que votre gouvernement m'a adressée; mais de plus, je saisis cette heureuse occasion d'établir des relations personnelles avec vous, Monsieur le Ministre, et avec d'autres autorités israéliennes. J'espérais particulièrement avoir des discussions en profondeur sur les opinions et les perceptions israéliennes de la situation politique dans cette région du monde. De fait, les rencontres que nous avons tenues jusqu'à présent ont amplement confirmé l'utilité de tels échanges. J'espère reprendre ces discussions avec vous sous peu, cette fois-ci au Canada. C'est en effet avec grand plaisir que je vous invite à faire une visite officielle dans notre pays. Comme je l'ai mentionné auparavant dans une autre capitale, la politique canadienne au Moyen-Orient n'est pas gravée dans la pierre: elle reflète les circonstances politiques du moment et elle est, par le fait même, susceptible de changer à mesure que la situation évolue. Pour cette raison, je souhaite m'entretenir plus souvent, à l'avenir, avec des dirigeants comme vous.

“Étant donné que nous partageons les mêmes vues sur de nombreux sujets, je ne crois pas me tromper en qualifiant d'excellentes les relations entre le Canada et Israël. Comme vous l'avez souligné, des milliers de Canadiens voyagent en Israël chaque année, et de nombreux Israéliens en font autant au Canada. Sur le plan économique, nous avons été témoins l'année

## Relations avec Israël

Le Canada et Israël entretiennent d'étroites relations depuis que les Nations Unies ont créé, avec l'appui du Canada, l'État d'Israël en 1948.

En 1973, quelque 22,000 Canadiens se sont rendus en Israël et près de 12,000 Israéliens sont venus au Canada. Les lieux saints d'Israël attirent un grand nombre de pèlerins canadiens de religion juive, catholique et musulmane.

Le Canada n'a jamais cessé de soutenir le droit d'Israël à exister en paix à l'intérieur de frontières définies et sûres, droit qui demeure d'ailleurs l'un des fondements de la politique canadienne envers le Moyen-Orient. Dans une déclaration faite à la Chambre des communes le 21 juillet 1975, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a non seule-

ment entériné le principe de l'universalité au sein des Nations Unies, mais a également déclaré sans équivoque que le Canada “s'opposera à toute tentative de retirer à l'État d'Israël ou à tout autre État le droit de participer aux travaux de l'Assemblée générale”. Cet appui n'a en aucune façon été dirigé contre les voisins d'Israël. En fait, le Canada a cherché à conserver une politique d'équilibre et d'objectivité à l'égard du conflit au Moyen-Orient.

Les échanges commerciaux entre le Canada et Israël se sont accrus en 1974. Israël a exporté quelque 24,8 millions de dollars de marchandises au Canada et a acheté des produits canadiens pour une valeur de 50,8 millions, notamment de l'orge, de l'aluminium, du blé, du cuivre, de l'amiante et du matériel de transport.

dernière d'une nouvel accroissement du volume de nos échanges.

“Au cours de mon voyage au Moyen-Orient, j'ai visité plusieurs des pays arabes voisins d'Israël. Je suis donc pleinement conscient de la complexité des problèmes associés à la recherche de la paix dans cette région du monde. Le Canada a toujours eu pour objectif fondamental et inaltérable d'apporter sa contribution pour une paix juste et durable. Nous avons essayé de le poursuivre de façon très directe en fournissant à la Force d'urgence des Nations Unies dans le Sinai le plus important de tous les contingents en présence, de même qu'en participant à la Force de l'ONU pour l'observation du désengagement sur les hauteurs du Golan. Le Canada a la ferme intention de prolonger sa collaboration si ces Forces peuvent continuer à assurer une certaine stabilité entre Israël et ses voisins et peuvent aider à établir et maintenir un climat propice à de véritables négociations.

“Le Gouvernement et le peuple canadiens ont appuyé la création de l'État d'Israël en 1948, de même que son droit d'exister en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient et le droit pour son peuple de vivre en paix à l'extérieur de frontières sûres et reconnues. Le Canada poursuit encore cette politique. Cet appui n'a d'aucune façon été dirigé contre les pays voi-

sins d'Israël. De fait, le Canada a toujours visé une politique d'équilibre et d'objectivité sur la question du conflit au Moyen-Orient. Nous croyons fermement que tous les peuples de la région possèdent le même droit à un développement pacifique et prospère à l'intérieur de frontières sûres.

\* \* \* \*

“Je sais que les décisions sont très difficiles lorsque la souveraineté et la sécurité des États sont en jeu. J'ai cependant bon espoir que les parties concernées continueront de trouver le courage d'opérer ces choix difficiles qui s'imposent si l'on veut aller de l'avant dans la recherche de la paix. Je reconnais comme vous que des incidents regrettables tels que le vote de la résolution des Nations Unies assimilant le sionisme au racisme, à laquelle le Canada s'est d'ailleurs vigoureusement opposé, ne contribuent guère à l'établissement d'un climat de tolérance et de compréhension mutuelles si nécessaire à toute négociation.

\* \* \* \*

“Le Canada croit indispensable à tout règlement durable le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État du Moyen-Orient. Le Gouvernement canadien demeure absolument opposé à toute tentative de contester le droit d'Israël d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à